

LES DIFFICULTÉS D'ACCÈS À LA SANTÉ DES ÉTUDIANTS :

L'exemple de l'Université Paul Valéry



Les étudiants : définition

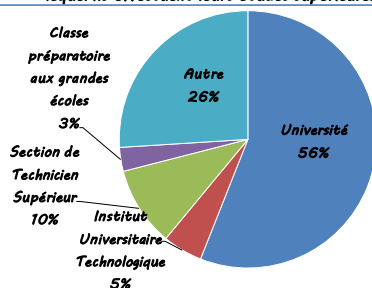
- **Étudiant** = personne intégrée dans un cursus scolaire d'enseignement supérieur
- **Moyenne d'âge** des étudiants en France : **22 ans**

2 386 901
étudiants en
2013

36% des 18-
25 ans sont
étudiants

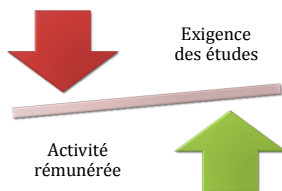
Une catégorie peu homogène

Répartition des étudiants en fonction de l'établissement dans lequel ils effectuent leurs études supérieures en France



La précarité étudiante

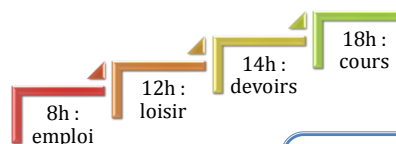
- **Précarité** = absence des conditions et des sécurités permettant à une personne, une famille ou à un groupe d'assumer pleinement ses responsabilités et de bénéficier de ses droits fondamentaux
- En 2007 : **107 000 étudiants** seraient dans une situation de précarité d'après le Secours Populaire



- Interruption des études
- Prolongation

Statut étudiant : une période chaotique

- En 2013 : 46% des étudiants travaillent pendant l'année universitaire



20% estiment que travailler a un impact négatif sur leurs résultats scolaires

Enquête à l'Université Paul Valéry

- Créer & diffusé sur Internet
- 1100 réponses environ 6% de réponse.
- Population cible : les étudiants de l'Université Paul Valéry - Montpellier III



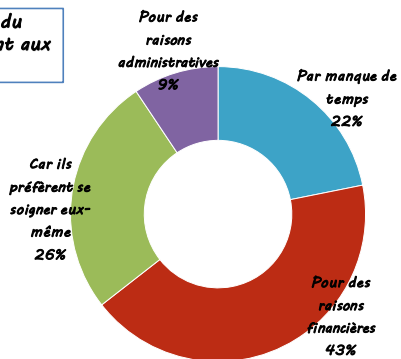
Le renoncement aux soins

2 étudiants sur 5 ont déjà renoncé à se soigner au cours des 12 derniers mois



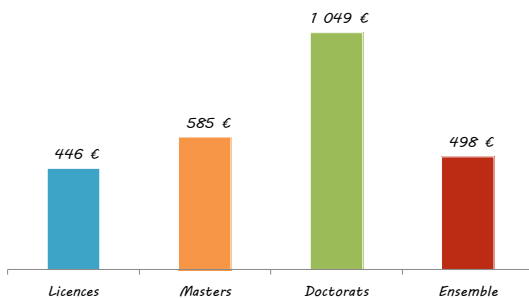
Étudiants qui vivent chez leurs parents :
30% de renoncement aux soins contre
40%

Raisons du renoncement aux soins



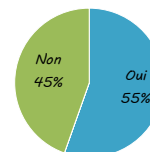
LES RAISONS FINANCIÈRES

Argent moyen dont les étudiants disposent pour vivre par mois en fonction de leur niveau d'étude

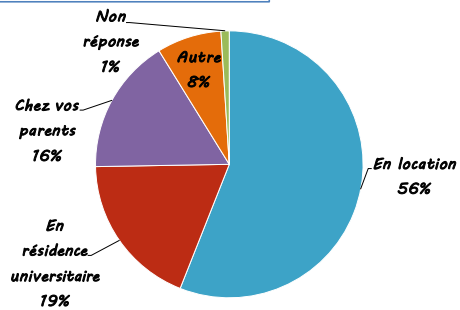


- Seuil de pauvreté à 60% en 2011 : 977€
- Seulement 8% dépassent le seuil de pauvreté
- ½ des licences : moins de 400€ par mois

Taux d'étudiants boursiers



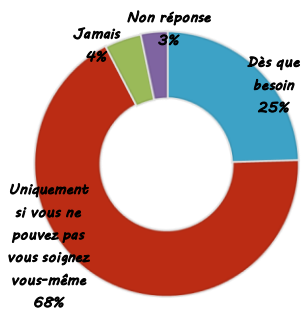
Répartition en fonction du lieu d'habitation des répondants



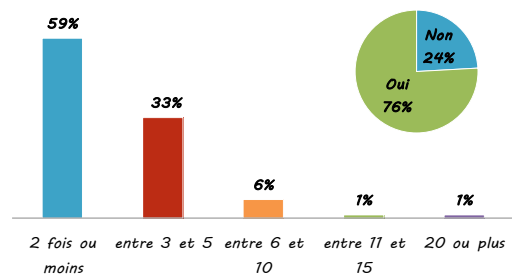
SANTÉ ≠ PRIORITÉ

- Car ils préfèrent se soigner eux-mêmes (26%)
- Par manque de temps (22%)

Consultations chez un médecin généraliste au cours des 12 derniers mois



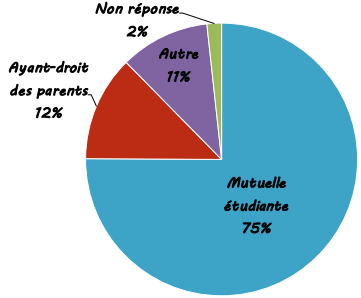
Consultations chez un médecin spécialiste au cours des 12 derniers mois



- Soins urgents / jugés importants
- Soins dont on ne peut pas se passer
- Pour la consultation chez le spécialiste : femme 80% et homme 61%

LES RAISONS ADMINISTRATIVES

Répartition des étudiants en fonction de leur affiliation à la sécurité sociale



Déterminez votre situation (Cela dépend de votre âge et de la situation sociale de vos parents)

Profession du parent

- MUTUELLE SAUVE ou ASSIMILÉ**: Salarié du privé, profession ou activité médicale, commerce, agent des collectivités territoriales, fonctionnaire, agriculteur ou exploitant agricole, régime de la Sécurité de l'Étude, étudiant étranger, régulier, C.A.S. de l'étranger, artiste-auteur, intermittent du spectacle.
- MUTUELLE NON SAUVE ou DÉPENDANT d'un RÉGIME SPÉCIAL**: Artisan, commerçant, industriel, profession libérale, D.D.P. (Détaché, Diplôme, D'Études, D'Étranger), et employé de maison, C.C. de Paris, régime des cadres, autre, bénéficiaire d'un traitement.
- AUTRE PROFESSION DÉPENDANT d'un RÉGIME SPÉCIAL**: International Maritime, marins marchands, Port autonome de Bordeaux, Comité Français Football National de France.

Votre âge

- 16/19 ans**: Mutuelle SAUVE ou ASSIMILÉ
- 20 ans**: Mutuelle SAUVE ou ASSIMILÉ
- 21/28 ans**: Mutuelle SAUVE ou ASSIMILÉ

Autres critères: Mutuelle SAUVE ou ASSIMILÉ, Mutuelle NON SAUVE ou DÉPENDANT d'un RÉGIME SPÉCIAL, Autre Profession DÉPENDANT d'un RÉGIME SPÉCIAL.

ADMETTANT

Qui peut bénéficier

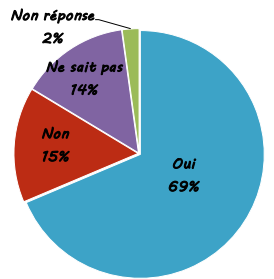
- Étudiants étudiants: Vous êtes étudiant de l'université ou d'un établissement d'enseignement supérieur de droit public, vous êtes inscrit dans une formation initiale ou continue, vous êtes inscrit dans une formation de perfectionnement ou de recyclage, vous êtes inscrit dans une formation de recherche, vous êtes inscrit dans une formation de recherche en contrat de recherche.
- Étudiants en prémaster de l'étranger: Étudiants étrangers qui ont obtenu un diplôme de l'étranger et qui sont inscrits dans une formation de perfectionnement ou de recyclage.
- Étudiants boursiers: Étudiants qui sont inscrits dans une formation de perfectionnement ou de recyclage.

En 2013-2014, le montant de la cotisation de votre mutuelle étudiante est de 21€.

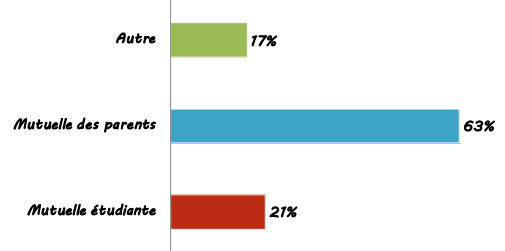
Vous pouvez régler votre cotisation de mutuelle étudiante par carte bancaire ou par chèque.

Source : MEP

Taux des étudiants qui possèdent ou non une complémentaire santé

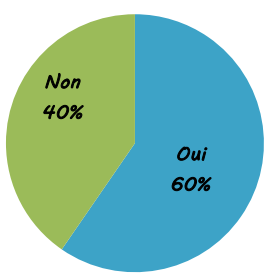


Quel type de complémentaire



Seulement 4/1100 CMU-C

Taux de satisfaction de l'information délivrée à propos des mutuelles étudiantes



- 81%** • estiment qu'il y a un manque ou absence d'informations, d'explications de la part de l'université lors de l'inscription, du SUMPPS et des organismes de sécurité sociale
- 15%** • ont un sentiment d'incompréhension, de flou autour des mutuelles étudiantes
- 13%** • ont un sentiment de marchandisation, de concurrence, que les informations transmises ne sont pas neutres, et même une sensation d'arnaque
- 11%** • n'ont pas cherché d'informations, ne s'y intéressent pas

- Terme « mutuelle étudiante »
- Confusion entre service public et activité commerciale
- Confusion entre le régime de base et le régime complémentaire
 - Étudiants désinformés
- Une qualité de service remise en cause

POUR CONCLURE